Informations de base

2021/2528(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Contenu du dossier à présenter par l'enquêteur à l'Autorité européenne des marchés financiers, le droit d'être entendu sur les décisions provisoires et le dépôt des amendes et des astreintes (modification du règlement délégué (UE) nº 667/2014)

Complétant 2010/0250(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs

mobilières
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Référence	
	Résumé
C(2021)00339	
	C(2021)00339